

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 – 07 - 21

**Séance du 3 juillet 2018**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 27

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix-huit, le trois juillet,

Représentés : 5

Absent excusé : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoint** : Mesdames GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE  
Messieurs FERRARA, HERBAUT, JOANNON.

**Conseillers Municipaux** : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,  
CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI,  
MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TOCHE  
SOULÉ, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO,  
GUEGUEN, OLIVIER, PATOILLARD, ROCHE, SAOUT,  
VALENTIN.

**MODIFICATION DU  
TABLEAU DES  
EFFECTIFS**

**CREATION D'EMPLOIS**

**Etaient représentés** :

**Adjoint** : Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Madame  
Andrée SAMAT), Messieurs Antoine BAGNO (procuration à  
Monsieur Frédéric HERBAUT), Jean-Pierre LE VAN DA  
(procuration à Monsieur Louis FERRARA),

**Conseillers Municipaux** : Madame Isabelle VIDAL (procuration à  
Monsieur le Maire), Monsieur Pierre LUCIANO (procuration à  
Madame Sabine GIACALONE).

**Etait absent excusé** :

**Conseiller Municipal** : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN,  
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20180703-DEL20180721-DE  
Date de télétransmission : 05/07/2018  
Date de réception préfecture : 05/07/2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la gestion des ressources humaines de la Collectivité, il convient de modifier le tableau des effectifs et créer de nouveaux emplois pour favoriser l'évolution de carrière des agents municipaux.

A cet effet, Monsieur le Maire propose la création d'un emploi d'Ingénieur Territorial Hors Classe, d'un emploi de Puéricultrice Hors Classe, d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> Classe, d'un emploi d'Auxiliaire de Puériculture Principal de 1<sup>ère</sup> Classe.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de procéder à la création d'un emploi d'Ingénieur Territorial Hors Classe, d'un emploi de Puéricultrice Hors Classe, d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> Classe, d'un emploi d'Auxiliaire de Puériculture Principal de 1<sup>ère</sup> Classe

Dit que la dépense correspondante sera imputée au Chapitre 012 – Budget Communal - Exercice 2018.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY